

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et des environs

S.I.A.H.V.Y.

1, route départementale 118
91 140 VILLEBON S/YVETTE

A l'attention de Monsieur François Vivien

Milon la Chapelle, le 12 Janvier 2009

Objet : Projet d'assainissement collectif du village de Saint-Lambert des Bois

Monsieur le Directeur,

Nous avons lu avec attention votre projet d'assainissement pour la commune de Saint Lambert des Bois, et nous tenons à vous faire part de notre perplexité.

En effet, nous ne comprenons pas à quoi correspond, page 44, votre quantitatif de 2 000 EH puisque nous sommes de l'ordre de 200 habitants dans le fond de vallée. Or vos calculs (coût d'investissement 2 000 000 €HT, coût de fonctionnement 125 000 €HT) semblent dériver de cette première estimation du scénario 1, qui nous paraît biaisée.

Nous vous informons qu'en mars 1990, la mairie avait commandité une première étude qui évaluait les coûts d'investissement, à 1 700 000 FHT pour la collecte et à 860 000 FHT pour le traitement et, pour les coûts d'exploitation, à 35 000 FHT pour la collecte et à 15 000 FHT pour le traitement (voir pièces jointes).

Comment expliquez-vous un tel écart d'évaluation ?

Dans l'attente d'une réponse qui éclaircirait cette affaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre considération distinguée.

La vice-Présidente

Le Président

Claude Nanquette

Eric Aynaud

Copie : Monsieur Yves Vandewalle - P.N.R.

Madame Danielle Tacyniak – Mairie de Saint Lambert

P.J. : Couverture et page 33 du Bureau d'Etudes SCE-FIT